



# Meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs

Catégorie de la pratique: programme ou plan de formation innovant dans un domaine donné

Type de pratique: pratique prometteuse

Pays: Angleterre et pays de Galles

Avril 2014

<b>Intitulé de la pratique</b>	Formation à la direction et à la gestion
<i>Principales caractéristiques</i>	<p><b>En Angleterre et au pays de Galles,</b> le Collège judiciaire met actuellement au point un ensemble de programmes de développement des compétences de direction et de gestion à l'intention des juges de toutes les juridictions qui ont des responsabilités en matière de direction et de gestion. Le premier programme a été lancé en 2014, à la suite d'une consultation avec un grand nombre de juges expérimentés, de ressources humaines du domaine judiciaire et d'organismes externes. Chaque programme durera environ quatre mois et devrait avoir lieu deux fois par an. Étant donné que seuls 25 juges peuvent participer à chaque programme, la priorité sera donnée aux juges qui se sont récemment vu confier des postes de direction ou de gestion. Le programme contient des modules sur des sujets tels que «comprendre votre organisation», «communiquer et travailler avec d'autres organisations», «gestion des personnes» et «gestion de soi en tant que dirigeant».</p> <p>L'accent du programme est placé sur l'apprentissage pratique et l'application des compétences et attributs essentiels en matière de direction et de gestion. Les ressources en ligne et l'expertise interne (judiciaire et en matière de formation) seront pleinement exploitées pour faire en sorte que les matériels soient les plus pertinents possible et pour assurer la rentabilité.</p>
<i>Coordonnées de l'institution</i>	Collège judiciaire – ( <i>Judicial College</i> ) Ministère de la justice, 102 Petty France

	<p>Londres SW1H 9LJ Royaume-Uni Téléphone: + 44 203 334 0700 Fax: + 44 203 334 5485 Courriel: <a href="mailto:magistrates@judiciary.gsi.gov.uk">magistrates@judiciary.gsi.gov.uk</a> Site internet: <a href="http://www.judiciary.gov.uk/training-support/judicial-college">http://www.judiciary.gov.uk/training-support/judicial-college</a></p>
<i>Autres commentaires</i>	<p>Cet ensemble de programmes est une <b>PRATIQUE PROMETTEUSE</b> en plein développement. Ce type d'activités est susceptible de connaître une croissance exponentielle dans les prochaines années.</p>

Source: *Projet pilote – Formation judiciaire européenne: «Lot 1 – Étude sur les meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs»*, réalisée par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)